

F 15
MARS 77
DOCS 03

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 11

le 16 mars 1977

| | |
|---|---|
| Comparaison des principales prévisions budgétaires de 1976-1977 et de 1977-1978 | 1 |
| Renseignements sur les emplois d'été pour étudiants | 3 |
| La production nationale de fruits et légumes | 3 |
| Enseignants canadiens en Chine ... | 3 |
| Êtes-vous de descendance écossaise? | 3 |
| La prospection sans forage par la méthode magnéto-tellurique | 4 |
| La chronique des arts | 5 |
| Les jeunes et le chômage | 6 |

Comparaison des principales prévisions budgétaires de 1976-1977 et de 1977-1978

Les prévisions budgétaires principales présentées récemment par le président du Conseil du Trésor, l'honorable Robert Andras, accusent une augmentation nette de \$2 728 millions, passant de \$38 417 millions en 1976-1977 à \$41 145 millions en 1977-1978. Il y a donc eu accroissement de 7,1 pour cent, ce qui équivaut à peu près au montant envisagé pour les dépenses globales du gouvernement, qui comprennent les dépenses non budgétaires et les réserves pour budgets supplémentaires au cours de l'année financière.

Diminutions

Le Livre bleu de 1977-1978 montre des diminutions de l'ordre de \$1 258,3 millions; la plupart touchent les sept ministères et organismes suivants: Énergie, Mines et Ressources; Commission d'assurance-chômage; Santé nationale et Bien-être social; Industrie et Commerce; Statistique Canada; Office canadien des grains de provende et Secrétariat d'Habitat Canada.

Le budget du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources subira une baisse de \$577,5 millions (37,5 pour cent), principalement à cause de la réduction des paiements de compensation des importations de pétrole.

Dans le cas de la Commission d'assurance-chômage, la diminution de \$325,5 millions résulte des modifications apportées à la loi et d'un contrôle plus sévère des prestations.

Les augmentations du budget de la Santé nationale et du Bien-être social, au chapitre des allocations familiales, de la sécurité de la vieillesse, des allocations aux conjoints et du Régime d'assistance du Canada, ont été largement compensées par la diminution des contributions versées aux provinces (par l'élaboration de la formule proposée de financement des programmes établis); il en a résulté une diminution nette de \$172,8 millions.

Le montant affecté aux dépenses du ministère de l'Industrie et du Commerce diminue de \$128,6 millions pour deux raisons: la réduction des subventions à la consommation pour la vente

du blé sur le marché intérieur, et la fin des contrats actuels relatifs aux wagons de chargement de grain.

Le parachèvement du recensement quinquennal de 1976 a entraîné une réduction de \$25,7 millions du budget de Statistique Canada.

Le budget de l'Office canadien des grains de provende subit une baisse de \$10,9 millions due à la révision de son programme d'aide au transport de provendes.

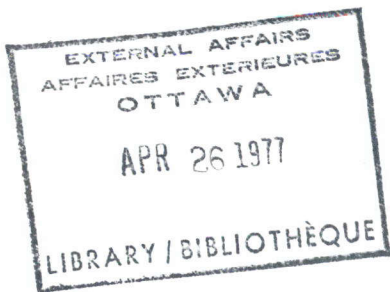
Le Secrétariat d'Habitat Canada a mis fin à ses activités, de sorte que les \$6,7 millions prévus au budget principal de 1976-1977 ne sont plus requis.

Augmentations

La plus grande partie de l'augmentation brute de \$3 986,3 millions est attribuable à dix ministères et organismes: Finances, Secrétariat d'État, Défense nationale, Main-d'oeuvre et Immigration, Société centrale d'hypothèques et de logement, Affaires indiennes et du Nord, Affaires des anciens combattants, Postes, Travaux publics et Agence canadienne de développement international.

Les principales raisons de l'augmentation de \$978,4 millions (12,6 pour cent) prévue pour le ministère des Finances sont le service de la dette publique (\$700 millions), les paiements de transferts fiscaux aux provinces en vertu des nouveaux arrangements fiscaux conclus entre le gouvernement fédéral et les provinces (\$241,7 millions), les paiements effectués au Québec pour cause de retrait (\$53 millions) et le programme de subventions aux municipalités (\$25 millions).

Le secrétariat d'État a besoin d'un montant supplémentaire de \$567,7 millions (73,5 pour cent) en raison de l'accroissement des paiements variables faits aux provinces dans le domaine de l'enseignement post-secondaire (\$528 millions), de l'expansion du bilinguisme (\$28,4 millions) et de l'accroissement de la somme de travail dans les services de traduction (\$6,1 millions).



L'augmentation de \$423,6 millions (12,6 pour cent) pour la Défense nationale est nécessitée par les répercussions de l'inflation sur les coûts de fonctionnement et par l'augmentation des dépenses d'immobilisation pour l'achat d'équipement.

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration recevra un surplus de \$304,3 millions (35 pour cent) pour la mise en oeuvre d'une politique spéciale d'emploi (\$286,5 millions), comprenant des programmes directs d'emploi et des mesures de sélection de la main-d'oeuvre, notamment pour la formation et les services à la jeunesse, pour l'application de la nouvelle politique de l'immigration, ainsi que pour l'application des règlements sur l'immigration (\$5,5 millions).

La Société centrale d'hypothèques et de logement reçoit une augmentation de \$267,7 millions (75,3 pour cent) que justifie surtout l'augmentation des subventions, des contributions et de l'aide au logement (\$128,6 millions), l'infrastructure nécessaire au traitement de l'eau et des eaux usées, et les besoins de logements de grandeur moyenne à prix modéré (\$64 millions), ainsi que les Programmes de restauration domiciliaire et d'amélioration du milieu à des fins de renouveau communautaire (\$50,1 millions).

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord recevra un surplus de \$171 millions (18 pour cent) dont \$95 millions serviront surtout aux subventions, aux contributions et autres paiements de transfert aux bandes indiennes et aux Esquimaux, aux collectivités ainsi qu'aux entreprises commerciales et aux hommes d'affaires. Le programme du Nord recevra un surplus de \$35 millions qui servira surtout aux paiements de transfert aux administrations territoriales. Parcs Canada recevra \$41 millions dont \$10,8 millions permettront de compenser les recettes qu'on ne peut plus créditer directement au programme.

Le ministère des Anciens combattants recevra une augmentation de \$121,3 millions (15,7 pour cent) à cause du surcroît de travail dû aux allocations des anciens combattants, à l'indexation trimestrielle des allocations, à l'indexation annuelle des pensions d'invalidité, à l'accroissement du coût des services d'hospitalisation et à la décision de mettre fin à la pratique consistant à porter les recettes directement au crédit du Programme des services de traitement.

L'augmentation de \$114,1 millions (10,2 pour cent) accordée aux Postes est nécessitée par l'augmentation du volume de courrier.

Dans le cas des Travaux publics, l'augmentation de \$105,8 millions (14,5 pour cent) est attribuable à l'accroissement du coût des dépenses d'immobilisation (\$25,5 millions) et au coût d'entretien des immeubles publics (\$23,9 millions). De plus, le transfert, à Goose Bay, de certains postes qui relevaient jusqu'ici de Transports Canada ou de la U.S. Air Force, et l'accroissement des stocks confiés à la gestion des Travaux publics nécessiteront des augmentations respectives de \$20,1 et de \$10 millions.

L'Agence canadienne de développement international voit augmenter son budget de \$89 millions. Cette somme sera affectée, en particulier, à l'aide bilatérale et à l'assistance alimentaire.

Fonction publique réduite de moitié

Pour la troisième année financière consécutive, le programme de restriction du gouvernement fédéral a entraîné un ralentissement important de la croissance projetée de la Fonction publique.

Le budget principal des dépenses pour 1977-1978, déposé le mois dernier, autorise seulement 2 081 années-personnes de plus que le total alloué en février dernier aux ministères et aux organismes dont les années-personnes sont contrôlées par le Conseil du Trésor. Cela représente une augmentation d'environ six dixièmes de un pour cent (0,6 pour cent) par rapport au niveau du Budget principal des dépenses pour 1976-1977. Ce rythme de croissance portera le nombre total d'années-personnes autorisées par le Conseil du Trésor à 323 272.

Dans le Livre bleu pour l'année financière 1976-1977, le Conseil du Trésor a autorisé un total de 321 191 années-personnes - 4 007, ou environ 1,3 pour cent, de plus que dans le Budget principal des dépenses pour 1975-1976, lesquelles ont été rabaisées en décembre 1975.

Cette réduction rigoureuse du rythme de croissance de l'ensemble de la Fonction publique découle de l'examen détaillé des exigences ministérielles en main-d'oeuvre que le Secrétariat du Conseil du Trésor a mené de concert avec les membres de la direction des ministères. Il a donc été possible de

réduire, en termes absolus, les ressources de main-d'oeuvre allouées à certains ministères et organismes, de manière à autoriser des augmentations plus élevées que la moyenne dans certains autres qui avaient à faire face à des demandes pressantes. La Commission d'assurance-chômage, par exemple, a diminué ses exigences en années-personnes de 653; le ministère de la Défense nationale a pu réduire son personnel civil; par ailleurs, le recensement de 1976 ayant pris fin, Statistique Canada a pu permettre la réintégration de 981 de ses années-personnes à d'autres ministères. Il faut souligner, toutefois, que certaines augmentations et réductions apparentes dans les exigences de main-d'oeuvre résultent en fait d'un déplacement des activités entre les ministères. Par exemple, une bonne partie de l'accroissement du nombre d'années-personnes au ministère des Travaux publics s'explique par le transfert, à Goose Bay, de certains postes du ministère des Transports et de la U.S. Air Force.

On a alloué à 19 ministères et organismes moins d'années-personnes pour la prochaine année financière que pour l'année actuelle, tandis que des augmentations de moins de 10 années-personnes ont été autorisées à 27 autres.

Les augmentations d'années-personnes varient de 10 à 49 dans huit ministères et organismes, de 50 à 99 dans quatre, et de 100 à 499 dans six. Cinq ministères ou organismes seulement ont besoin d'augmentations de plus de 500 années-personnes; parce qu'ils fournissent des services et qu'ils ne peuvent se départir d'années-personnes supplémentaires sans restreindre leurs opérations et réduire à la fois le niveau et la qualité de services publics essentiels.

On a assigné 800 années-personnes supplémentaires à la Gendarmerie royale du Canada, par exemple, afin qu'elle puisse faire face aux exigences découlant d'ententes à garder avec les gouvernements provinciaux.

On a alloué 967 années-personnes supplémentaires aux Postes, augmentation nécessaire minimum en raison de la croissance de la population; les Services correctionnels, qui relèvent du solliciteur général, ont reçu 623 années-personnes supplémentaires pour améliorer la sécurité des pénitenciers, les services de libération conditionnelle et faire face à une demande

Renseignements sur les emplois d'été pour les étudiants

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé les détails de deux programmes d'emplois d'été pour étudiants que son ministère mettra en oeuvre cet été. Environ 510 étudiants seront embauchés dans le cadre de ces programmes dont le coût s'élève à 1 348 000 \$.

Le Programme d'emplois d'été pour étudiants dans le domaine de la santé fournira des fonds pour aider les organismes bénévoles (oeuvrant dans le domaine de la santé et les organismes connexes) à fournir des emplois aux étudiants des professions sanitaires et aux étudiants qui représentent des ressources dont on a besoin dans le domaine de la santé.

Nouvelle perspective de la santé des Canadiens

Le programme disposera de 748 000 \$ et permettra la création d'environ 300 emplois, allant jusqu'à 15 semaines chacun, pour les étudiants du niveau post-secondaire. Il sera administré par la Direction générale des programmes de santé, par l'entremise de l'Association canadienne d'hygiène publique.

Les organismes bénévoles oeuvrant dans le domaine de la santé et les organismes connexes doivent faire parvenir leur demande à l'Association canadienne d'hygiène publique, 1335 avenue Carling, Ottawa, Ont. K1Z 8N8 le plus tôt possible.

Fonds d'initiative pour étudiants

Ce programme a pour but d'encourager la participation de la population étudiante à l'élaboration et à la mise à l'essai de méthodes plus efficaces d'intervention communautaire contre les divers problèmes liés à l'usage de l'alcool, du tabac et des drogues, ainsi qu'à l'examen scientifique de ces problèmes.

Le programme offrira des emplois d'été à 210 étudiants et son coût s'élèvera à environ 600 000 \$. Tous les projets doivent être parrainés par une institution d'enseignement ou par une agence de service social. Il revient ordinairement au parrain de formuler la demande, bien qu'un étudiant désirant soumettre un projet de recherche puisse le faire directement en indiquant le

nom de son parrain.

Le Fonds d'initiative pour étudiants est administré par les bureaux régionaux de la Direction générale de l'usage non médical des drogues à Halifax, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver. Les demandes doivent parvenir à ces bureaux le plus tôt possible.

La production nationale de fruits et légumes

Les agriculteurs canadiens produisent 60% de tous les légumes frais consommés au pays. Par ailleurs, ils fournissent au marché intérieur 90% des légumes de conserverie, 95% des légumes de congélation, 30% des fruits à jus, 40% des fruits frais, 70% des fruits de conserverie et 72% des fruits de congélation.

Malgré son climat rigoureux, le Canada produit certains légumes en quantité suffisante pour l'exportation, entre autres: les pommes de terre, les navets, les pois secs, le maïs, les carottes et les pommes. De plus, il est auto-suffisant en betteraves, en haricots verts (en conserve et congelés), ainsi qu'en jus de tomate.

Les agriculteurs canadiens produisent environ 80% des oignons et des concombres commercialisés au pays, 70% des choux-fleurs, 60% des choux pommés, près de 28% du céleri, 40% des épinards, 37% des asperges, 22% des tomates fraîches et environ 20% de la laitue.

La production de fraises fraîches et de congélation satisfait respectivement 65 et 30% des besoins intérieurs. Les pourcentages relatifs aux autres fruits sont les suivants: poires de conserverie, 64%; poires fraîches, 60%; pêches de conserverie, 20%; pêches fraîches, 50%; raisins frais, 36%; cerises fraîches, 73%; abricots, 80%.

Enseignants canadiens en Chine

Deux enseignants canadiens ont quitté récemment le Canada pour la Chine, où ils enseigneront le français. Il s'agit de Mme Dorothy Speirs, qui a déjà enseigné le français comme assistant d'enseignement à l'Université de Toronto où elle prépare présentement son doctorat, et de M. André Reny, coordonnateur des Programmes

de langues à la Chambre des communes.

D'autres professeurs canadiens doivent se rendre en Chine au cours de l'été prochain, cette fois pour y enseigner l'anglais. En contrepartie, trois professeurs chinois doivent venir au Canada à l'automne pour dispenser, dans les universités canadiennes, cours et conférences portant sur la langue, la littérature et l'histoire chinoises.

Ce programme s'inscrit dans le contexte des échanges officiels en éducation agréés au moment de la visite en Chine du premier ministre Trudeau, à l'automne 1973. Dans ce même contexte, quelque 25 étudiants canadiens se trouvent actuellement en Chine, où ils étudient la langue, la littérature, la philosophie politique et l'histoire chinoises. Réciproquement, 25 étudiants chinois perfectionnent au Canada leurs connaissances des langues anglaise et française, tout en poursuivant leurs études dans le domaine de leur spécialisation. Par ailleurs, en dehors du programme officiel, d'autres étudiants chinois étudient au Canada aux frais de leur gouvernement.

Êtes-vous de descendance écossaise?

Le passe-temps original d'un couple écossais pourrait fort bien intéresser les Canadiens qui cherchent à retracer leurs ancêtres.

John F. Mitchell et sa femme Sheila consacrent tous leurs loisirs depuis 20 ans à se documenter sur les cimetières écossais. Les Mitchell se sont fixé comme objectif de relever toutes les inscriptions de toutes les pierres tombales de tous les cimetières d'Écosse.

Les renseignements et les cartes qu'ils produisent se sont révélés précieux, non seulement pour les historiens, mais aussi pour tous ceux qui, à travers le monde, cherchent les traces de leurs ancêtres. "Les pierres tombales écossaises sont idéales pour ce genre de recherche, déclare le couple écossais, car en Écosse le nom de jeune fille de l'épouse apparaît sur la pierre, et dans le même endroit on peut trouver le nom de tous les parents, ainsi que le métier ou l'occupation du défunt."

Le fait que John ait 90 ans et Sheila 86 ne semble pas les déranger dans leur travail intéressant.

La prospection sans forage par la méthode magnéto-tellurique

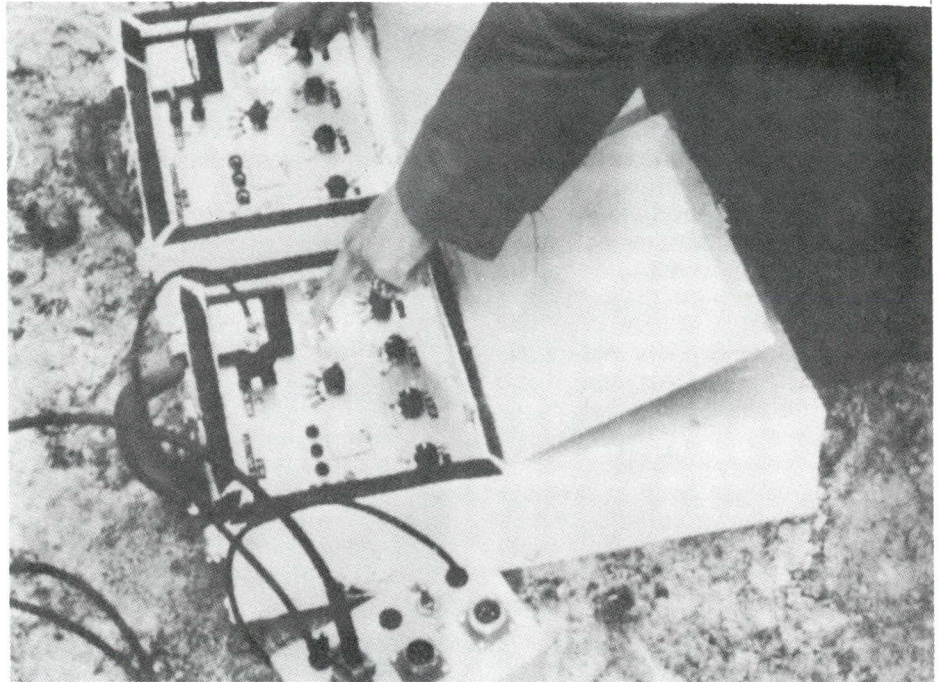
Il est maintenant possible d'effectuer "proprement" les prospections pétrolières et minières et les investigations profondes de la croûte terrestre grâce à la méthode magnéto-tellurique mise au point par l'Institut de recherches en exploration minérale de l'École Polytechnique de Montréal. La méthode est simple et efficace; elle permet de mettre en évidence la présence de minerai.

Prospecter un territoire en profondeur sans y effectuer le moindre forage: c'est parfaitement possible. Grâce à la technique mise au point par des professeurs de Montréal travaillant en collaboration avec l'Institut de recherche en exploration minérale, les entreprises de prospection minière n'auront plus à faire creuser au hasard de vastes terrains et à laisser derrière elles des champs de crevasse. Finies donc les méthodes classiques, artisanales et barbares! Ceux qui voudront prélever des échantillons de minerai sauront où précisément diriger leurs forages. L'utilisation de la méthode magnéto-tellurique et des méthodes connexes des professeurs Pham Van Ngoc, W.M. Telford et Alex Becker permet de localiser avec précision l'emplacement des gisements de minerais, même cachés à plusieurs centaines de mètres en profondeur dans le sous-sol.

Une double technique

La méthode magnéto-tellurique (MT) est fondée sur l'utilisation appropriée des champs magnétiques terrestres et telluriques (c'est-à-dire le champ électromagnétique naturel) dont les spectres de fréquences sont extrêmement larges (de 10^{-5} Hz à 10^4 Hz). Cette échelle de fréquence permet une grande diversité d'application: de l'investigation profonde de la croûte terrestre jusqu'à des travaux de détection superficielle utiles pour les travaux publics, en passant par les prospections pétrolières et minières.

En fait, cette méthode tire partie de deux techniques différentes: le *sondage magnéto-tellurique (MT)* destiné à fournir des renseignements quantitatifs sur la profondeur et la résistivité des différents terrains du sous-sol, même très profond, et le *profilage*



Appareillage de profilage mis en station pour une mesure magnéto-tellurique. On voit deux "amplificateurs-filtres", l'un relié au capteur tellurique, l'autre au capteur magnétique. Au premier plan, boîte d'alimentation du capteur magnétique.

magnéto-tellurique destiné à localiser rapidement les zones conductrices et résistantes plus ou moins superficielles. Le *profilage tellurique-tellurique (TT)* donne des résultats semblables au profilage MT.

Le *sondage MT* consiste à enregistrer durant un quart d'heure environ, simultanément, en une station donnée, les variations du champ tellurique et les variations du champ magnétique suivant deux directions perpendiculaires et dans une large gamme de fréquences. Ensuite, il s'agit d'effectuer une analyse mathématique appropriée, sur ordinateur, pour obtenir les valeurs de résistivité et d'épaisseur des différents terrains étudiés.

Dans le *profilage MT*, on mesure simultanément pour une fréquence donnée une composante horizontale moyenne du champ tellurique et une composante horizontale moyenne magnétique perpendiculaire à la première, en chaque station...

Propre, simple, efficace

Les données des profilages MT et TT ne nécessitent aucun traitement particulier puisque les résultats sont lus directement sur les cadrans de l'appa-

reil. Il convient seulement de prendre la moyenne de trois ou quatre lectures effectuées à chaque station pour une fréquence donnée et d'éliminer les lectures manifestement aberrantes. Il suffit ensuite de calculer les valeurs de résistivité apparente qui dépendent du rapport du champ tellurique sur le champ magnétique pour le profilage MT, et de calculer les variations relatives du champ tellurique pour le profilage TT. Ces valeurs peuvent être reportées soit sous forme de profils, soit sous forme de cartes. Ces profils et ces cartes servent à délimiter les zones résistantes et conductrices plus ou moins profondes en fonction des fréquences utilisées.

L'efficacité de la méthode magnéto-tellurique en exploration minière a été mise à l'épreuve plusieurs fois, notamment sur les terrains proches du lac Cluff sur le dôme de Carswell au nord de la Saskatchewan où, comme on s'y attendait, des forages ont confirmé ultérieurement l'existence d'un gisement conducteur contenant de l'uranium à plus de 100 m de profondeur.

En raison de la simplicité de son instrumentation et de ses calculs, ainsi que de sa "propreté", cette méthode semble promise à un brillant avenir.

(Texte extrait de la Revue *Chercheurs* publiée par l'Université de Montréal, Québec.)

La chronique des arts

Michel Noreau, jeune peintre

Comme à peu près tous les enfants, Michel Noreau, franco-ontarien, a commencé par dessiner sur les murs... sauf que lui, il a, en quelque sorte, dépassé les murs... Et c'est parce qu'il a trouvé dans la peinture son mode d'expression, parce qu'il a continué, que nous connaissons aujourd'hui Michel Noreau, peintre.

Il y a quelque trois ans, au moment de ses premières expositions, on pouvait reconnaître en Noreau un "gars de la ville", un peintre du milieu urbain. Par contre il a un besoin insatiable d'air et d'espace: il pratique le parachutisme et part souvent, en avion, chercher une autre dimension à la ville. Il a ramené de ses expéditions en hauteur des abstractions d'un réalisme saisissant. Des toiles où l'on sent tout l'étouffement des quartiers comprimés, des villes polluées; des toiles reflétant, malgré tout, l'optimisme et la fondamentale joie de vivre qui l'habitent.

Depuis sa participation comme représentant du Canada au Festival international de la Jeunesse francophone, Michel Noreau poursuit sa découverte de la réalité, toujours en quête de nouvelles techniques et de méthodes lui permettant de mieux servir son talent.

En octobre dernier, le public a eu l'occasion de voir le cru Noreau 75: ses dernières réalisations, auxquelles il a juxtaposé ses premières créations; ce qui a permis de constater son évolution, et d'apprécier ce qu'on pourrait appeler le second souffle de son oeuvre.



L'Ange Bleu, Michel Noreau

Délaissant l'abstrait, il passe au figuratif. Un figuratif tout de fraîcheur, de douceur; une subtile volupté... créée par la souplesse du mouvement, par sa décomposition, par la pureté des lignes et des formes, par cette transparence de tons et de vie qu'il a su donner à sa récente production. Ses femmes en bleu en témoignent tout particulièrement.

Michel Noreau a su conserver son sens de l'émerveillement; à travers ses toiles, il nous fait participer à la découverte de sa réalité. Réalité ouverte sur l'avenir... Après avoir saisi la présence du réel, Noreau s'apprête-t-il à peindre la présence du futur?

(Michèle Baril, Ottawa, extrait de la revue Ébauches 1976)

Une maison d'opéra en bois – unique au monde

La petite ville de Canmore, à 65 milles à l'ouest de Calgary (Alberta) se vante d'avoir possédé jadis l'unique maison d'opéra en bois du monde.

Construite en 1896, parce que l'ensemble musical de Canmore avait besoin d'une salle pour ses répétitions, la bâtisse mesure 12,6m sur 6,1m et est dotée d'une scène d'environ 5 mètres.

Des vedettes internationales y ont joué à un moment ou un autre – y compris madame Melba, Jack Benny et Béatrice Lillie.

La *British National Opera* y a présenté *The Bohemian girl*, et l'*International Welsh Choir* y a chanté.

Convertie en salle de cinéma en 1913, on a trouvé que la bâtisse était particulièrement bien adaptée aux films sonores lorsque ceux-ci ont fait leur apparition dans les années 20.

Les billots de pin donne une acoustique presque parfaite, et, encore aujourd'hui, on peut entendre une mouche voler dans toute la salle.

En 1966, la compagnie minière de Canmore a fait cadeau de la maison au *Heritage Park*, de Calgary; elle est devenue un centre où l'on présente des spectacles durant toute l'année. La maison de bois a été soigneusement démontée pièce par pièce à Canmore, puis transportée et reconstruite au *Heritage Park*, lequel est une reproduction d'une colonie de pionniers des Prairies, d'une superficie de 60 acres, le long du barrage Glenmore dans la partie sud-ouest de Calgary.

L'art abstrait de l'Ouest canadien

Sur le thème *La peinture abstraite dans l'Ouest canadien: Emma Lake et son influence*, le Musée d'art contemporain de Montréal a présenté récemment une exposition regroupant 22 artistes qui ont été influencés par les ateliers d'art du lac Emma.

Avant les années cinquante, les artistes de l'Ouest canadien semblaient dans l'isolement et le régionalisme. Les écoles d'art étaient peu nombreuses et dominées culturellement par les courants britanniques. Ce n'est qu'avec la mort des peintres Kenderdine et Henderson que la situation changea.

En 1955 enfin, Kenneth Lochhead persuade l'Université de la Saskat-

chewan de mettre les locaux du lac Emma à la disposition des artistes professionnels qui voudraient y travailler après les cours d'été. Endroit tranquille et rustique, le lac Emma est situé à une quarantaine de milles au nord de Prince-Albert. Les artistes y trouvent l'isolement nécessaire aux échanges et à la création. Tout au long des années soixante, les ateliers se poursuivent et permettent l'épanouissement de la peinture et de la sculpture abstraites en Saskatchewan, en accord avec les nouveaux courants de l'art moderne international. Des artistes de toutes les tendances animent les ateliers du lac Emma et savent motiver et inspirer un grand nombre de peintres de l'Ouest. L'exposition

du Musée d'art contemporain a permis au public d'admirer les oeuvres de plusieurs d'entre eux.

M. David Bellman, anciennement chef du service éducatif de l'*Art Gallery* de Victoria (Colombie-Britannique), a été nommé conservateur en chef du musée McCord de Montréal. Ce musée possède une collection d'objets ethnologiques qui forment un des rares fonds aussi complets de l'histoire sociale du Canada. De l'Arctique aux territoires indiens, du costume des siècles passés à la photographie du XIX^e siècle, les collections McCord témoignent de l'évolution du Canada au cours des siècles.

Comparaison des principales...

(suite de la page 2)

croissante de programmes accélérés de construction pour remplacer les vieilles installations.

On estime que les sociétés de la Couronne et les autres organismes qui sont des employeurs distincts, et dont les ressources en main-d'oeuvre ne sont pas contrôlées par le Conseil du Trésor, auront besoin de 31 620 années-personnes au cours de 1977-1978. Ce chiffre est légèrement inférieur au total publié dans le Budget principal des dépenses pour 1976-1977 parce que les années-personnes de Téléglobe Canada en sont exclues.

Hauts fonctionnaires: pas de nouveau poste

D'autre part, M. Andras a avisé les ministères et organismes fédéraux que le nombre total de postes de haute direction et des années-personnes allouées pour le personnel de direction hautement rémunéré sera gelé, en 1977-1978, au niveau de 1976-1977.

"Il ne s'agit pas d'une décision arbitraire. Elle découle de l'examen exhaustif des besoins et des ressources afférents au personnel de haute direction au sein de la Fonction publique. Cependant, on a prévu une certaine souplesse dans la répartition, entre les ministères, des postes et des années-personnes autorisés afin de pallier les besoins imprévus qui pourraient survenir au cours de la présente année financière" a déclaré M. Andras. Il a de plus fait remarquer que le gel n'a pas, et ne pouvait pas, tenir compte des besoins supplémentaires qui auraient pu survenir par suite de l'examen de certaines recommandations faites par l'auditeur général dans son rapport annuel ou par la Commission

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

royale d'enquête sur l'organisation financière et l'imputabilité.

La décision du gouvernement s'applique d'abord aux années-personnes allouées pour les groupes et classifications de la Fonction publique dont le maximum de l'échelle de salaire dépassait \$30 000 par année à la fin de 1975. Les ressources en main-d'oeuvre allouées pour le personnel supérieur, établies à 7 056 années-hommes en 1975-1976, et en 1976-1977, seront gelées au même niveau en 1977-1978.

Ainsi, pour la première fois en 1977-1978, le zéro de croissance s'applique à une composante-clé des catégories de personnel de direction, notamment le personnel de haute direction de la Fonction publique, qui englobe la haute direction et les personnes occupant des postes équivalents.

À la fin de 1976-1977, on comptait 1 734 de ces postes auxquels on ajoutera 207 postes en vertu du Programme de rémunération d'affectation spéciale (PRAS). Ce total de 1 941 postes de haute direction n'inclut pas les personnes qui, nommées en vertu de décrets en conseil, occupent pour la plupart des postes de sous-ministres, de chefs d'organisme ou de chefs de mission à l'étranger.

Langues officielles: on mise sur la jeunesse

La projection des coûts totaux des programmes relatifs aux langues officielles se chiffre à \$405,4 millions pour l'année financière 1977-1978, soit une augmentation de 5,1 pour cent par rapport aux crédits révisés de \$385,6 millions pour 1976-1977.

Le Budget traduit l'accent mis sur la jeunesse, puisque l'on augmente de \$149 millions à \$163 millions les crédits affectés aux programmes sur les langues officielles, en dehors de la Fonction publique. Le ministère du secrétariat d'État fournira \$121,3 millions aux provinces, afin de pourvoir à l'enseignement des langues secondes et des langues minoritaires.

Des fonds supplémentaires de \$8,2 millions porteront à \$30,1 millions les crédits accordés pour les autres programmes que le secrétariat d'État administre à l'intention de la jeunesse. Ceci reflète l'accent nouveau qu'on veut mettre sur la jeunesse, comme le gouvernement l'a annoncé dans le discours du Trône, à la suite des recommandations formulées par le Commis-

saire aux langues officielles dans son dernier rapport annuel. On a augmenté aussi les subventions accordées aux groupes minoritaires, ainsi que les fonds à dépenser pour l'expansion du bilinguisme.

Par contre, on prévoit que les coûts des programmes relatifs aux langues officielles appliqués *au sein de la Fonction publique* diminueront de façon marginale au cours de la prochaine année financière. Selon les prévisions, les dépenses de la Commission de la Fonction publique pour la formation linguistique se chiffreront à \$45,6 millions — une augmentation d'environ 2,4 pour cent par rapport aux crédits révisés de 1976-1977. On accordera au Conseil du Trésor en 1977-1978, au titre du crédit 15, \$20 millions — soit \$15 millions de moins qu'au cours de l'année financière actuelle — qui permettront d'affecter aux ministères et aux organismes les ressources supplémentaires dont ils ont besoin pour remplacer temporairement les employés en cours de formation linguistique. Les seules augmentations importantes se situent dans les prévisions de dépenses du Bureau des traductions, ainsi que dans les coûts directs et indirects assumés par les ministères et les organismes pour mettre en oeuvre les politiques relatives aux langues officielles.

Enfin, on estime à \$53,8 millions le montant attribué par les Forces armées aux programmes concernant les langues officielles.

Les jeunes et le chômage

Savez-vous que...

— Les jeunes représentent le groupe le plus important de clients des centres de Main-d'oeuvre du Canada, soit environ 50 p. cent de tous les inscrits.

— Le taux de chômage de ces jeunes est deux fois plus élevé que celui des adultes et culmine chez les dix-sept à dix-neuf ans qui abandonnent l'école.

— En 1974, les jeunes formaient 50 pour cent des chômeurs, tout en ne constituant qu'un quart de la population active.

— Conclusion: les jeunes devraient rester à l'école le plus longtemps possible...puisque, en règle générale, ils éprouvent de la difficulté à se joindre et à s'adapter au marché du travail.